L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 9 JUIN 1836.

POUR PRESIDENT.

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :

RD. M. JOHNSON.

(Communiqué.)

☞Le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre de votans pour les Représentants à la prochaine élection:

E. J. FORSTALL,
CHRISTOVAL G. DE ARMAS,
E. MAZUREAU,
BERNARD MARIGNY,
E. A. CANON,
J. R. GRYMES,
E. MONTEGUT.

Nous apprenons que l'armateur du bateau à vapeur *St. Léon*, cédant aux sollicitations d'un grand nombre de personnes se dispose de faire, ce soir à quatre heures précises, une autre tournée à la crevasse Morgan.

Nous croyons devoir signaler à l'attention publique et surtout à celle de Messieurs les collecteurs de taxes sur les drays et charrettes un abus qui expose la sûreté des piétons et des personnes en voiture, et qui tend aussi à frustrer la ville en général d'une partie de ses revenus. Il paraît que parmi les nombreux drays et charrettes qui roulent en ville, beaucoup ne payent aucune taxe, bien qu'ils soient apparemment dûment numérotés. Mais si Messieurs les collecteurs de taxes, ou toutes autres personnes que cela concerne, veulent se donner la peine d'y regarder à deux fois, ils verront que plusieurs drays portent le même numéro. Le fait suivant qui s'est passé avant hier nous a suggéré cette idée :

Le docteur H*** était allé visiter un malade. Son cabriolet l'attendait dans la rue, comme cela se pratique journellement. Un dray lancé à toute course vint accrocher et démolir le cabriolet. Quelques individus qui s'apperçurent qu'il y avait méchanceté ou négligence, puisque la rue était assez large pour laisser passer 3 voitures de front, arrêtèrent ce dray, *conduit par un blanc*; mais malheureusement ils se contentèrent de prendre son No. 484, et lui permirent de continuer. Le Dr. ayant fait les démarches nécessaires pour connaître le propriétaire du dray, se présenta à lui, et lui exposa ses réclamations. Ce Monsieur convint de payer les avaries occasionnées par la négligence de son *nègre*; mais ayant appris que le conducteur était un *blanc*, il prouva que ce ne pouvait être son dray qui avait fait le mal, puisque tous ceux qu'il faisait rouler étaient conduits par ses propres esclaves. Un évènement entièrement semblable était arrivé il y a quelque temps à une autre personne.

Voici donc des drays qui portent des numéros auxquels elles n'ont point droit, et qui peuvent impunément braver les ordonnances de police qui leur défendent de faire galopper en ville.

Ne serait-il pas convenable d'exiger de tous les charretiers qu'ils portassent dans leurs poches leurs licences.

Les dernières gazettes de New-York rapportent plusieurs funestes cas d'hydrophobie. Le 21 mai, une demoiselle de quinze à 16 ans est morte de la morsure d'un chien enragé, et le même jour un homme fut mordu. Les citoyens de New-York se plaignent du nombre considérable de chiens qui infestent leurs rues. Que dirons nous donc, nous autres ? l'étranger qui arrive à la Nouvelle Orléans peut croire que chaque citoyen a la *cani-manie*. Voici cependant la saison où plus que jamais, on devrait adopter quelque moyen de se débarasser de cette surabondance d'animaux abandonnés dans nos rues, et qui ne subsistent que des ordures et des immondices qu'on ne jette que trop souvent dans les ruisseaux. Quoique cette idée paraisse avoir un côté ridicule ne pourrait-on pas imposer une taxe sur les chiens ? chaque propriétaire étant tenu de faire porter à son chien un collier sur lequel le collecteur des taxes frapperait un timbre pour constater que la taxe a été payée. Cette idée n'est pas neuve, nous l'avons vu mise en pratique dans plusieurs endroits. La police alors peut se débarasser facilement des chiens errans et vagabonds qui sont précisément les plus dangereux.

Le bruit s'est répandu à Paris qu'une flotte française allait se rendre à Tanger et bombarder cette ville, pour punir l'empereur de Maroc d'avoir prêté des secours aux Arabes qui ont troublé les Français dans la possession d'Alger.

—Le Danuemarck, dit-on, va prendre part à l'armement général de l'Europe

—On dit que Polignac et les autres prisonniers d'état de Ham seront élargis et bannis de France.

—On dit que la plus jeune fille de Louis Philippe doit épouser son cousin, le roi de Naples. Elle est jolie et accomplie.

—Le gouvernement français a acheté la bibliothèque de Cuvier et celle de Champollion. Celle de Cuvier a été payée 72,000 fr. et celle de Champollion 52,000 fr.

Avis aux charlatans et vendeurs de pilulles.

Dernièrement à Londres un individu nommé Rob. Salmon, a été, sur la dénonciation du coroner, traduit devant les tribunaux pour meurtre. Ce Robert Salmon vendait des pilules de Morison dites "hygeian pills" pilules de santé. Il en administra au capitaine John Mackensie, de la marine, qui jouissait d'une parfaite santé, mais auquel il avait conseillé d'en prendre par précaution avant d'entreprendre un voyage. Chaque dose était de 35 pilules. Le capitaine ne pouvant bientôt plus les avaler, Salmon les pulvérisait et les lui faisait prendre dans une tasse de thé. Enfin le malheureux mourut. La Cour Criminelle fut saisie de cette affaire. On reconnut que les pilules étaient composées de jalap, d'aloès et de plusieurs autres drogues gastriques les plus violentes. Les jurés déclarèrent l'accusé coupable, mais, vû plusieurs circonstances atténuantes le recommandèrent à la clémence de la cour. Robert Salmon fut condamné à une amende de 200 livres.

Le véritable coupable, Morison, le fabricant de ces pilules empoisonnées en débite chaque année pour au moins 30,000 liv.

Le Port-Folio menace de publier un article qui exposera au grand jour la hideuse turpitude d'un grand nombre de diplomates Européens qui, jusqu'à présent, ont joui d'une réputation sans tache. Cet article n'est rien moins qu'un document soustrait au cabinet de l'Empereur de Russie, et contenant les noms de tous les grands personnages qui se sont vendus à la Russie et qui en reçoivent des pensions. Plusieurs officiers de la plus haute noblesse anglaise servent dans la marine russe, et l'on ne doit donc pas s'étonner si l'autocrate trouve tant de défenseurs dans le parlement.

Il est à présent bien connu que l'Empereur Nicolas s'est attiré, par les cruautés qu'il a commises sur les Polonais, la haine personnelle du Roi d'Angleterre. Mais le ministère veille à ce qu'elle ne se manifeste que dans son intérieur.

NOUVELLE ORLEANS, 7 juin 1836.

A l'Editeur de l'*Abeille*,

Monsieur,

C'est une grande erreur qui paraît prévaloir ici de supposer que Santa Anna en commettant au Texas les atrocités dont il s'est rendu coupable, n'a été que l'instrument passif de la volonté populaire. Cette opinion est erronée. Peu, bien peu de Mexicains partagent les sentimens qui animent leur ci-devant Président, qu'ils ne considèrent que comme un usurpateur, et tous voient avec horreur les derniers massacres commis par ses ordres; massacres qui jusqu'à la postérité la plus reculé couvriront d'opprobre son nom déjà odieux —Tout au contraire, personne plus que les Mexicains n'a gémi sur la tache que la férocité du tyran imprimait à leur nom, et aucun sacrifice ne leur coûterait pour l'effacer, s'il était possible. Ce qui prouve bien la vérité de cette assertion ce sont les nobles efforts faits par les dames de Matamoros pour arracher à la mort les malheureux prisonniers dernièrement condamnés à être fusillés.

Je voulais vous communiquer la pétition envoyée par ces généreuses dames à Santa Anna, pour obtenir leur grâce, mais elle est rédigée en style pompeux et ampoulé qui peut convenir à des lecteurs espagnols, mais qui ne serait pas agréable à des oreilles anglaises. Néanmoins vous trouverez ci-inclus les noms des signataires que je vous prie de vouloir bien publier dans le but de rendre justice au peuple que dans les circonstances actuelles on n'est que trop porté à traiter d'impitoyables barbares.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Liste des signatrices de la pétition envoyée à Santa Anna pour obtenir la grâce des prisonniers de Matamoros :

Genoveba Tradeau, de Truxillo ; Gertrude Soliz ; Trinidad Farias ; Gertrude Garcia ; Juliana Garcia de Longoria, Trinidad Figeriua de Prieto ; Teresa Prieto de Treviño ; Celemencia Prieto de Fernandez ; Pilar Varela de Arjona ; Eulogia Medrano de Aguado, Guadalupe Melendez de Molano ; Ma. Josefa Garcia de Guzman ; Ma. Ignacio Mendiola ; Concepcion Perez de Castro ; Francisca Castro de Arce [épouse d'un officier qui a perdu un bras à Alamo] Maria Antonia Santos Coy ; Ma. Gertrudes Medrano de Saldanha ; Loreto Allende de Logero ; Felipa Garcia de Manouton ; Mercod del Refugio Babazos ; Juana Cabazos de Valdez ; Rosalia Fuentes ; Francisca Fuentes ; Manuela Valdez de Mazzola ; Francisca Valdez y Zivieta, Ana Dominga Garcia de Chapa ; Guadalupe Cisneros de Garcia ; Carmen Ximenes de Pelaez ; Ma. Refugio Longoria de Giron ; Ma. Ana Veceria de Centeno ; Ma. Cayetana Giron de Molina ; Ma. Juana Zalazar de Cuevas ; Juana de la Garza y Perez ; Rosa Melendez de Garza ; Manuela Farias de Lopez ; Maria Guadalupe Sanchez.

[illegible] de Santa Anna, [illegible] traitée comme général en chef, nous allons citer entr'autres un fait arrivé dans la révolution qu'il fit en septembre 1828, soi-disant en faveur du général Guerrero. Pour cet objet nous serons obligés de relater presque toute la campagne qu'il fit de Perote à Oajaca, jusqu'à la révolution de Mejico qui eut lieu au mois de décembre de la même année 1828, et qui mit les rênes du gouvernement entre les mains du susdit général Guerrero.

Tous ceux qui ont suivi le cours des évènemens qui ont bouleversé le Mexique depuis l'adoption du système fédéral ont du remarquer que le Génie du mal (Santa Anna) a toujours été un des principaux mobiles des dissensions politiques qui ont agité et agiteront encore pour longtemps ce pays, si on ne parvient à couper le mal dans sa racine.

La présidence du général Victoria se terminait à la fin de l'année 1828 ; les Congrès des divers Etats devaient voter le 1er. Septembre de la même année pour un nouveau président. Santa Anna, alors gouverneur et commandant-général de l'Etat de Vera-Cruz, appuyait les prétentions du général Guerrero, un des principaux candidats pour la première magistrature; ceux qui connaissent bien Santa Anna devineront facilement les motifs qui le firent agir en cette circonstance. Victoria était un homme très vacillant, ou pour mieux dire incapable comme chef d'une grande nation; ses incertitudes politiques faisaient de lui une balle de jeu de paume, que les 2 partis qui s'agitaient alors se renvoyaient entr'eux. De 19 Etats dont se composait la confédération mexicaine, 9 votèrent en faveur de Guerrero et 10 en faveur de son compétiteur, Don Manuel Gomez Pedraza. Mais, Santa Anna redoutant les talens de ce dernier, avait intrigué comme nous l'avons déjà dit en faveur de Guerrero, quoiqu'il ne fut pas dutout son ami, pour avoir déjoué le plan de Montaño et compagnie, fomenté par lui (Sta. Anna) en 1827—Il eût cependant la bassesse d'abandonner les siens parmi lesquels était son frère le colonel Manuel Santa Anna, qui à l'époque était aide de camp et secrétaire du général Manuel Barragan, impliqué ainsi que Bravo dans l'affaire de Montaño. A propos de Bravo, Barragan et société, nous allons dévoiler la conduite infâme de Santa Anna à cette occasion. Comme un des principales machines pivotantes il avait mis en mouvement les autres qui avaient pour mot d'ordre "changement de ministère, religion, renvoi du ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et expulsion des étrangers suspects."

Lui Santa Anna, ne voulant pas être découvert si le coup manquait, partit de son antre (Manga de Clavo) sous prétexte d'aller faire battre des coqs à Huamantla, grand village qui se trouve entre Puebla, Mejico et Tulango, point de réunion des conspirateurs. Tout en faisant battre ses coqs, il apprit que le gouvernement avait pris ses mesures pour déjouer les machinations qu'ils ourdissaient ; alors notre bon homme Santa Anna jugea qu'il était plus à propos de porter secours aux plus forts. En conséquence il adressa au général Guerrero une belle lettre, lui offrant ses services, pour réduire les révolutionnaires, et deux jours après tous les émigrés étaient au pouvoir du gouvernement. Mais revenons à la révolution de 1828. Santa Anna comme gouverneur de l'Etat de Vera-Cruz fit l'ouverture de la Législature et dans son discours manifesta hautement ses prétentions inconstitutionnelles ce qui le fit mettre en accusation peu de jours après par la même Législature. Se voyant perdu, il gagna le 5me. bataillon, dit Pintos de Guerrero, alors en garnison à Jalapa, enleva 4 pièces de canon, et sortit avec sa petite troupe de cette ville, se dirigeant sur Perote, et fit accroire au gouverneur de ce fort qu'il venait en prendre le commandement par ordre du président, ce qui lui réussit.

Quelques semaines plus tard, le pouvoir exécutif envoya contre les révoltés 8000 hommes sous les ordres du général Rincon, qui se situèrent dans un endroit nommé "Los Molinos" à 3 milles de Perote ; mais Santa Anna avait eu soin de bien approvisionner de bestiaux les fossés de la citadelle, et n'ayant pas à redouter un assaut des assiégeans, s'en moquait et faisait de tems en tems quelques excursions dans les montagnes pour renforcer ses troupes.

Par un courrier qu'il intercepta dans une de ses courses il sût que le gouvernement envoyait à Rincon 40,000 piastres et un renfort de 800 hommes composés des troupes actives de Puebla commandés par le général Calderon. Il fût à leur rencontre et alla camper à la Hacienda de Santa Gertrudis, placée à 4 lieues de Pirote sur la route de Puebla, position très avantageuse et considérée comme quartier général des voleurs qui infestent la route de Vera Cruz à Mexico. Calderon était déjà à Tepeyahualco, petit hameau à 10 milles de Santa Gertrudis, et savait par ses émissaires que Santa Anna lui barrait le passage avec de l'artillerie. Alors il rétrograda jusqu'au village de Napaluca à 15 lieues de Tepeyahualco et 12 de Puebla qui tenait pour le gouvernement. Santa Anna ne pouvant pas poursuivre son adversaire, envoya un de ses affidés chargé de remettre quelques lettres à divers individus influens de Puebla afin d'opérer dans cette ville une diversion en sa faveur, mais cette démarche n'eût aucun succès. Pendant ce tems Santa Anna était retourné à Perote, et après plusieurs escarmouches, avait eu un engagement assez sérieux avec les forces de Rincon, mais on ne pût déterminer de quel côté était l'avantage.

Les vivres devenaient de jour en jour plus rares à Perote ; il n'y avait plus un sou dans la caisse militaire, il fallait donc prendre un parti décisif. Santa Anna partit de Perote avec l'élite de ses troupes, laissant dans le fort 300 Civicos de la Sierra (miliciens de Montagnes) commandés par un nommé Paniagua, et suivit avec sa petite armée la route de San Andrès de Chalchicomula, grand village dont les deux routes principales conduisent une à Puebla et l'autre à Oajaca par les montagnes d'Orizaba. Son intention visible était de traverser l'Etat de Oajaca pour se rendre à Guatemala si les chances de la guerre se déclaraient contre lui.

Avant d'arriver à la jolie petite ville de Tehuacan de las Granadas, il détacha cent hommes sous les ordres du colonel Mejia, à présent général, qui fût s'emparer de Cordova et de tout le matériel qui s'y trouvait appartenant au gouvernement.

Tandis que tout cela se passait. Rincon avait tout toujours à pas de tortue tellement qu'une nuit il se rencontra nez-à-nez avec l'arrière garde de Santa Anna campée à 1 mille de Tehuacan, la fit prisonnière, mais ne sut pas profiter de cet avantage. Après cet échec son adversaire vit le danger de sa position, et s'enfonça à marches forcées dans les gorges de la Misteca, montagnes qui séparent l'Etat de Puebla et celui de Oajaca.

Le gouvernement avait deviné le plan de Santa-Anna et les ordres étaient déjà donnés aux troupes de Oajaca, de venir à sa rencontre et de l'attendre dans le ravin de Rio-Blanco, point formidable, vrai Thermopyles. Toute retraite était coupée, Santa Anna était perdu si Pantoja qui commandait les 800 hommes de Rio Blanco n'eut embrassé son parti (de Santa Anna). Celui-ci profite de la consternation qu'avait dû produire nécessairement dans la ville (Oajaca) la défection de Pantoja. Il marcha sur cette capitale avec seulement avec 200 dragons, et l'occupa sans coup férir en dépit des conventions qui étaient qu'il s'établirait avec ses troupes dans les environs pour éviter toute espèce de désordres. Cependant Rincon malgré sa nonchalance débouchait déjà à la belle vallée de Oajaca qu'on peut bien à juste titre comparer aux plaines de la Lombardie. Il fallut aller à sa rencontre, et on y fut même avec joie parce qu'on savait qu'il avait laissé en arrière son artillerie, qui ne peut suivre même l'infanterie vu le mauvais état de ces chemins de montagnes ; Santa Anna avait été obligé de laisser aussi une pièce de 8 au passage de la rivière Teotepec, parce qu'étant plus forte que ses autres pièces de campagne, elle l'interrompait dans la rapidité de sa marche. La rencontre eut lieu au Capulin au pied des Cordillères qui dominent la plateau de Oajaca sur les hauteurs du village de San Juan del Estado. Rincon ayant plus de forces que Santa Anna, et occupant une position plus avantageuse, n'eût pas de peine à déborder ses ailes, et le centre était déjà très faible. Santa Anna ne manqua pas de présence d'esprit, il vit l'infériorité de sa position, et après quelques coups de fusils d'échangés, il fit cesser le feu et parlements avec Rincon, qui fût assez bon pour écouter ses propositions. Les voici : Santa Anna devait retirer ses troupes de Oajaca, et occuper les chemins de cette ville jusqu'à Etla en échelon; aucune des 2 divisions ne devait chercher à étendre, changer ou fortifier ses lignes. Un piquet de troupes de Santa Anna était chargé de la police de Oajaca; il pouvait aussi s'approvisionner dans cette même ville et dans tout le Sud de la même vallée. Rincon devait garder ses positions de San Juan Huizo et Capulin ; on expédiait en même tems un courrier au gouvernement pour lui demander la grâce de Santa Anna et de ses officiers, tous hors de la loi par un décret du congrès général. Si le pouvoir exécutif n'acceptait pas ses conditions, on devait se prévenir 8 jours avant de recommencer les hostilités. Santa Anna avait profité de cette armistice pour envoyer à Mexico, une personne de toute sa confiance que nous croyons bien être le général Méjia nous n'affirmons pas. La personne en question profite habilement de l'effervescence qui existait déjà dans la capitale contre le gouvernement et fit éclater plus tard la révolution de la Acordada. Cet émissaire sût en même tems par quelques amis employés au ministère de la guerre que le gouvernement était très indisposé contre Rincon pour avoir accordé une trève à Santa Anna. Il fût occuper de suite Ojaca qu'il fortifiait déjà en secret ainsi que la montagne de la Soledad et Pansacola, points très avantageux parce qu'ils dominent la ville et une grande partie de la vallée. Rincon voyant qu'il était joué, chercha à se venger : il attaqua quelques jours après la grande garde de Santa Anna campée à 1 lieue de la ville ; presque tous ceux qui la composaient furent tués ; la nuit de cet évènement Santa Anna et ses officiers étaient dans un grand bal que leur avait donné le grand juge de l'endroit Arteaga, au nom des patriotes du pays ; de sorte qu'on sortit du bal au bruit de la générale pour courir aux armes.

L'ennemi était déjà presque dans les faubourgs ; on n'eût pas même le temps de porter sur le champ de bataille les munitions nécessaires à l'artillerie, aussi le succès de la bataille ne fut pas douteux du côté de *Rincon*, malgré la valeureuse résistance qu'opposa l'infanterie de Santa-Anna. La cavalerie ennemie très nombreuse s'était déjà emparé de la ville, tandis que le 5me. bataillon (dit Pintos) défendait le terrain pouce par pouce, tout en se reployant. L'opiniâtreté des officiers qui commandaient ces vaillantes troupes protégea la fuite de Santa-Anna, qui pût rentrer en ville et de toit en toit arriver jusqu'au couvent de Santo-Domingo, où déjà un officier de cavalerie nommé Islas avait pu rallier quelques fuyards. La bataille avait commencé vers 9 heures du matin ; on s'était battu avec acharnement toute la journée dans les rues de la ville. Plus de 800 hommes étaient hors de combat ; l'ennemi en comptait à peu près un nombre égal. Vers 10 heures du soir le feu se ralentit des deux côtés ; Santa-Anna profita des intervalles et fût en personne à la tête de quelques soldats au faubourg dit El-Marquesado, où Rincon avait établi ses ambulances ; sans pitié il égorgea tous les blessés qu'il y avait et se retira ensuite à San o-Domingo, où il fut assiégé pendant quelques semaines. Il déployait tous les jours quelques unes de ces ruses afin de gagner du temps, parce qu'il attendait d'un moment à l'autre le soulèvement des Yorkinos de Mexico. Cependant ses troupes étaient dans la plus affreuse misère et ne supportait ce dénuement que dans la crainte d'un plus grand mal. Tout était si rare à Santo-Domingo qu'il n'y avait pas même de vieux linges pour panser les blessés. Les vivres et le bois ou charbon pour faire à manger étaient au moment de manquer. Santa-Anna se disposa alors à se rendre ; il communiqua ses intentions à quelques officiers qui non seulement l'en dissuadèrent, mais ou commença à se méfier de lui. Se voyant surveillé de toutes parts, il proposa un stratagème que tout le monde accepta. Calderon avait succédé au général Rincon dans le commandement ; il offrit de se rendre au nouveau chef, et se rendit à cet effet dans une maison située entre les deux lignes, qui avait été désignée pour la conférence. Là, Santa-Anna fit tout en pleurant diverses propositions qu'on n'accepta pas et [illegible] qu'il était prêt à se rendre à discrétion [illegible] toute fois à la générosité de Calderon et à la clémence du Congrès ; mais qu'il insistait surtout pour qu'on accordât la vie à ses officiers. En conséquence il y eût suspension d'hostilités ; on permit aux gens de la campagne de vendre des vivres à l'armée de Santa-Anna. Pendant 3 jours que dura la trève, il eût soin de se munir de tout ce qui lui était nécessaire pour soutenir encore un mois. A l'expiration du 3me. jour Santa-Anna et tous ses officiers devaient se rendre à discrétion, mais lorsqu'on le somma d'exécuter ce qui était convenu, il tergiversa, et dit qu'il fallait que Calderon envoya quelques officiers supérieurs dans son camp, afin de déterminer ses troupes par la persuasion à se soumettre. Il avait déjà fait sa leçon aux soldats ; lorsque les envoyés de Calderon arrivèrent dans son camp, il fit former à ses troupes un cercle et leur dit d'un ton lamentable, qu'étant convenu de se rendre, qu'il allait le faire, parce qu'il avait remarqué le dégoût que manifestaient ses compagnons d'infortune pour soutenir sa cause, et qu'il allait s'offrir comme la seule victime expiatoire. Ce dernier mot était la réplique des commandants et sergents-majors de compagnie ; alors tout le monde se mit à crier : Viva Guerrero, Viva Santa-Anna ! à bas le gouvernement, à bas Calderon. Entendant ces cris, Santa-Anna se retourna d'un air étonné vers les envoyés et leur dit d'un air patelin : Vous voyez, Messieurs, qu'il m'est impossible de me rendre. Les autres s'en furent tout confus rendre compte à leur général. Ils n'étaient pas encore rendus à leur camp que Santa-Anna leur avait déjà lancé plusieurs boulets, accompagnés d'un carrillon qu'il fit à Santo-Domingo pour se moquer des autres, et leur enseigner en même temps comment on fait des traités. Les troupes du gouvernement, exaspérées de rage d'avoir été ainsi jouées pour la 3me. fois, poussaient le siège avec vigueur et auraient fini par s'assurer de Santa-Anna, sans l'émeute populaire qui eût lieu à Mexico, quelques jours après et les obligea de lever le siège pour se rendre aux ordres du parti qui venait de triompher. Nous pourrions encore donner beaucoup d'autres preuves de la fausseté de Santa-Anna dans toute sa carrière politique, si nous avions sous les yeux en ce moment nos autres documens. Mais nous y reviendrons plus tard.

CATECHISME POLITIQUE.

Qui a dit que notre pays ne pouvait exister sans la banque des Etats-Unis ? Le parti des Whigs.

Qui a dit que l'administration nous entraînerait dans une guerre avec la France ? Le parti des Whigs.

Qui a dit que la conduite de la France envers nous avait été juste et honorable, et que notre gouvernement avait agi d'une manière ignominieuse en réclamant ses droits ? Le parti des Whigs.

Qui a dit que le dernier message annuel du Président serait considéré comme une insulte et qu'il augmenterait le ressentiment de la nation Française ? Le parti des Whigs.

Qui a dit qu'il était satisfaisant ? Tous les vrais patriotes Américains, la nation Anglaise qui était neutre, et les Français eux-mêmes.

Qui dit maintenant qu'il contenait une apologie humiliante ? Le parti des Whigs.

Par qui la proclamation, le protêt du Force-Bill et le retrait des dépôts, ont-ils été qualifiés d'arbitraires, d'inconstitutionnels, de tyranniques et de dangereux à l'union des Etats ? Par le parti des Whigs.

Qui a soutenu avec zèle ces mesures ? H. L. White.

Qui favorise l'élection de White à la Présidence ? Le parti des Whigs.

Que reproche-t-on à Martin Van Buren ? D'approuver les mesures que H. L. White a soutenues et qui sont en harmonie avec le vœu du peuple.

Qui a soutenu dans l'Etat de New-York avec plus d'activité, plus de zèle et plus d'éloquence les mesures proposées par Madison pour la guerre ? M. Van Buren.

Que lui reprochent les Whigs du Nord ? D'être chaud partisan des principes républicains de Jefferson.

Que lui reprochent les Whigs du Sud ? D'être fédéraliste.

Qui a soutenu Jefferson contre John Adams, Crawford contre John Quincy Adams et Jackson contre ce dernier et Henry Clay ? M. Van Burén.

Dans quel parti se trouvent actuellement ces hommes qui ont soutenu les deux Adams et Henry Clay ? Dans le parti des Whigs.

Quel parti accuse Van Buren de s'opposer à la guerre ? Le parti des Whigs.

A qui doit-on la loi qui n'accorde à aucun nègre libre le droit de voter dans l'Etat de New York, s'il ne possède une propriété de la valeur de deux cent cinquante piastres ? à Martin Van Buren.

Quel a été le but de cette loi ? De les priver presqu'entièrement du droit de voter et de n'octroyer ce privilège qu'aux plus respectables et aux plus industrieux.

Dans quel Etat les nègres libres votent-ils sans aucune propriété ? Dans l'Etat du Juge White. (Le Tennessee.)

Quelle différence y a-t-il dans la situation de ces deux Etats ? New York est un Etat libre et est séparé des Etats où règne l'esclavage, par la Pensylvanie qui est un autre Etat libre ; mais le Tennessee est un Etat où l'esclavage est toléré, au milieu d'autres Etats semblables.

Dans quel autre Etat où règne l'esclavage, les nègres libres peuvent-ils voter ? Dans la Caroline du-Nord.

Dans quel Etat où l'esclavage n'est pas toléré un nègre libre a-t-il le même droit de voter qu'un blanc, sans la restriction imposée par la constitution de New. York ? Dans TOUS LES ETATS, à l'exception du Connecticut. C'est ce qui a été dit par le Juge Kent, dans le discours qu'il prononça à la convention de New-York.

Qui a contribué par ses talens, son influence et par le sacrifice de ses intérêts personnels, à persuader aux citoyens de l'Etat de New York de s'opposer au Tariff après en avoir été les partisans ? Martin Van Buren.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 8 Juin 1836.
COTON.

286	balles	Mississipi		16
111	do	do		16½
52	do	do		16½
51	do	do		16½
1536	do	do et Louisiane,		17½
21	do	Louisiane,		16½
700	do	do	(prix inconnus)	
23	do	Arkansas,		16
195	do	Tenessee,	(prix inconnus)	
2975				

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Isaac Hicks, Ingersoll, Londres, J B Roy,
Navire Milo, Thompson, Liverpool, S Thompson & co
Brick New Hampshire, Bluni, Havane, W Porter,
Brick America, Treadwell, Boston, W Porter,
Goël Caroline, Sherwood, Savannah, J A Barelli
Goël Cumberland, Pew, Baltimore, R Frink

Arrivés.

Bateau à vapeur Merchant, Swiler, de la Mobile,
Bateau à vapeur Swiss Boy, Silvester, Cincinnati,

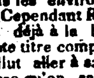

POUR LIVERPOOL—(Passage seulement) devant partir positivement le 14 courant—Le beau navire, fin voilier, SUPERB, capitaine Fish, partira positivement le jour susdit, et peut recevoir encore cinq passagers dans la chambre. S'adresser à bord, face à la presse à coton d'en haut, ou à BYRNE, HERMANN & Co, rue du Canal.
9 juin—5

Association Catholique de la Nouvelle Orléans, pour venir aux secours des orphelins.

UNE assemblée régulière des directeurs de cette institution, tenue samedi soir, 4 juin, M. William F. C. Duplessis ayant donné sa démission de la place de Trésorier, M. Sampson Blossman fut duement nommé pour le remplacer.
9 juin J A. McKAY, Secrétaire.

LE Secrétaire de l'Association catholique de la Nouvelle Orléans pour venir au secours des orphelins, accuse réception de deux cents piastres, versées par M. Jean Baptiste Dupeyre, capitaine et propriétaire du steamer St. Léon, étant le montant de sa recette pour deux voyages de son bateau, dimanche dernier, à la crevasse audessous de la ville.

Aussi, de cent piastres, versées par M. Thomas Barret.
9 juin—1 J. A McKAY, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS,
CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE,
Séance du 27 Mai 1836.

Résolu que le Maire est et demeure autorisé, conjointement avec le comité de Finances, à recevoir des institutions de banque de cette ville, et de toutes autres personnes, des propositions pour la négociation d'un emprunt jusqu'à concurrence d'un million de piastres; et que ledit comité soit chargé de rapporter dans le plus bref délai sur les propositions les plus avantageuses qui auront été faites.
(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 30 mai 1836.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr., Secret.

FOIN & Mais—25 tonneaux foin et 500 sacs de maïs, en débarquement d'un chalan. à vendre par
9 juin JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras

JAMBONS COUVERTS—50 boucauds d'une qualité supérieure, en magasin, à vendre par
9 juin JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras.

PORC FUME—11 boucauds, à vendre par
9 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V Levée.

FARINE—1000 barils superfine, à vendre par
9 juin G DORSEY, 38 Nlle Levée.

PORC & BŒUF—300 barils consistant en mess, prime, plats cô és et clair; 140 demi barils bœuf prime; 50 barils B bœuf et 160 barils M O et bœuf prime, un peu endommagé, à vendre par
9 juin G. DORSEY, 38 Nlle Levée.

BANQUE de Carrollton—Traites sur l'Angleterre, à la convenance des acheteurs, à vendre à cette institution.
9 juin JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE de Carrollton — Cette institution achète des traites sur le Nord
9 juin JOHN NICHOLSON, caissier.

CHANGE sur Paris, à vendre par
9 juin M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

COUVERTURES EN ZINC—7 boites, meilleure qualité, à vendre par
9 juin COIT & Co. 20, rue de la Douane.

OMBRELLES & PARASOLS—12 caisses parasols et ombrelles, de différentes qualités, en débarquement et à vendre par
9 juin ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. 8911—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—J. Marchesseau contre ses créanciers.—La cession de propriété par le pétitionnaire est acceptée par la cour, au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de H. Pédesclaux, notaire, le 29 juin, pour y être délibéré sur les affaires du dit insolvable; et en attendant, toutes procédures contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Par ordre de la cour,
Bureau du Greffier, 27 mai 1836.
9 juin—8,2ps A. PITOT, greffier.

POIS—24 barils Pois, à vendre par
ORAIN & MIGNON,
16 mai 7, Nlle. Levée.

Théâtre St. Charles.

Jeudi, 9 juin, on représentera l'opéra de
A ROLLAND FOR AN OLIVER.
Le spectacle sera terminé par
A DAY IN PARIS.

JAEGER [illegible]—Auf Befehl des [illegible] haben die Mitglieder der compagnie naechsten Sontag den 11 June Morgens 6 uhr dem versamlungs Platz beyin Basin in voller Uniform und weissen Beinkleider einzufinden, mit 16 blinden Patronem.
9 june J C WAGNER, Oberjaeger.

EN débarquement du ketch Angel, arrivant de la Havane, et à vendre par les soussignés: 68 sacs café fin vert, de la Havane; 10 milliers cigarres dos amigos, en 1¦4 de caisses; 3 barils cigarites en papier, de Mendoza. VIDAL & LONGIS,
9 juin 65 St. Louis, entre Royale & Chartres.

UNE personne d'un certain âge, bien entendu à la culture du coton, à diriger de nombreux ateliers de nègres, et ayant une longue expérience dans cette partie, désirerait se placer comme gérant d'une habitation S'adresser par lettre au bureau de l'Abeille.
9 juin—6

BOULANGERIE du Railroad Pontchartrain, encoignure des rues du chemin à coulisses et Casacalvo. Biscuit de pilote, do. de mer et pain français constamment à vendre par
9 juin—3 CHARLES MONROSE.

PERDU OU VOLE—Un billet de $2,200, en date du 1er octobre 1835, souscrit par M. Marigny à l'ordre de Charles Claiborne, à 12 mois, payable à Covington. Le paiement dudit billet ayant été arrêté, il ne peut être d'aucun usage qu'à son propriétaire légal. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le restituera à JACOB HART,
9 juin—3 chez M. W. Boswell, not. 25 Conti.

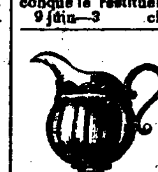

MAGASIN de Faience, Porcelaine et Verrerie, rue Condé, entre St Philippe et Dumaine, no. 49, audessous de la Place d'Armes. Les soussignés ont reçu de France, de Boston et de New-York, un assortiment complet de verrerie, plus au magasin, porcelaine et fayence assortie; 1000 jarres pour l'eau depuis un baril jusqu'à huit, le tout à des prix modérés.
9 juin—3 J. COULON & Co.

STEPHEN H. BARDASCH, de Pologne, Docteur en médecine et chirurgie, venant s'établir à la Nouvelle Orléans, offre ses services au public. Son cabinet de consultations sera ouvert depuis midi jusqu'à trois heures, à son domicile, rue Royale, No. 108. 9 juin—15

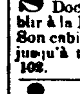

$100 de Récompense—Parti de chez le soussigné, dimanche matin, 5 du courant, la négresse nommée ELSY, âgée d'environ 28 ans, figure gaie, teint noir, taille svelte, environ 5 pieds, 2 pouces, ayant au cou près de la gorge plusieurs cicatrices assez prononcées, arrivée d'Augusta, (Georgie,) depuis environ 7 ans, parlant l'anglais et le français.

Les capitaines de navires ou de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la fera conduire dans une des geoles de cet Etat.
9 juin—6,3pe N. B. LEBRETON.

VENTE par le Marshal—Les Etats-Unis contre 2 caisses pistolets de duel Dans la cour de district des Etats-Unis, pour le district oriental de la Louisiane. En vertu d'un ordre de venditioni exponas à moi adressé, il sera vendu au bureau du Marshall des Etats-Unis, derrière la Douane, mercredi, 22 juin, à 11 heures et demie, A. M.

Deux caisses pistolets de duel, condamnées comme forfaites aux Etats-Unis. Conditions: comptant.
9 juin J. H. HOLLAND, marshal des E.-U.

COUR DES PREUVES—Paroisse d'Orléans—Succession de J. Kernion—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Marie Roselde Volant Labarre, Veuve de Pierre Guermeur Huchet Kernion, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et la dite Veuve Kernion déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité.—Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
9 juin Register des Testaments.

Elisha Crocker vs. Harman W. Bozeman and John Hoe.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre d'alias de saisie et de vente à moi adressé, j'exposerai en vente à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le mardi, le 12 juillet prochain, à une heure de relevée,

Un certain nègre esclave nommé Charles, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
9 juin F. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE—F. Gardère contre A. A. Suarez—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le samedi 9 juillet prochain, à une heure de relevée :

Un certain lot de terre désigné sous le No. xx au plan dressé le 31 mai de l'année dernière par M. Benj. Buisson, arpenteur, lequel plan a été déposé en l'étude de Félix de Armas not. pub.

Ledit terrain ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue de l'Esplanade côté Est, borné à droite par la propriété à M. François Sel, et à gauche par le Terrain No. 2. ci-après décrit, ensemble les bâtisses en briques qui se trouve construit sur ledit terrain.

Le lot No. 4 au susdit plan ayant même mesure, vingt-neuf pieds deux pouces de face à ladite rue de l'Esplanade, sur la même profondeur de cent six pieds six pouces, borné à droite par le terrain susdit et à gauche par le lot No. 3, ensemble avec les batisses qui s'y trouvent, chacun desdits terrains est sujet à une rente perpétuelle envers la ville de la Nouvelle Orléans de la somme de $500 de capital.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions de la vente:
$4500 comptant,
$4166 66 payable le 23 mai 1837,
$4166 66 payable le 23 mai 1838,
et la balance, s'il y en a une payable le 23 mai 1839
9 juin.— FRED BUISSON—shérif.

Bernard Marigny contre A A. Suarez.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville, le lundi 11 juillet prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de vente.

Un certain lot de terre, situé en cette ville, faubourg Marigny rue Victoire, entre Marigny et Mandeville, mesurant quarante deux pieds de face à la rue Victoire sur soixante quinze pieds de profondeur, mesure française, désigné par le no. soixante et dix de l'ilet trente huit, borné sur un côté par une allée appartenant à Me. Veuve Poultney, et de l'autre côté par la propriété appartenant à M. B. Marigny, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: un et deux ans de crédit, avec les intérêts à 10 pour cent en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
9 juin F. BUISSON—shérif.

OSNABURGS—10 balles osnaburgs, en débarquement et à vendre à bas prix par
7 juin ANDREWS, & BROTHERS, 19 Chartres

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
7 juin KOHN, DARON & Co. 28 Bienville

EN débarquement du navire Louisville, de N. York —120 barils clous assortis de 6 à 60d: 36 caisses cardes à coton, no 10.
7 juin J. LABADIE, 59 rue de la Levée.

A LOUER—Deux bons domestiques de maison, âgés de 11 et 16 ans, par
7 juin—3 JOHN BARTHET, 30 rue Toulouse.

ENCRE A ECRIRE—50 caisses encre à écrire, à vendre, à vendre par FROST & Co.
7 juin 8, rue de la Douane.

A VENDRE—Un poney, noir jais, indien, bien dressé, doux ; c'est un bel animal. On peut le voir à l'écurie de M, Hill, au coin des rues Poydras et du Camp. Prix, $500. 7 juin—3

Dix Piastres de Récompense seront payées à quiconque ramènera au soussigné, un jeune esclave nommé WILLIAM, lui appartenant. Ledit négrillon est âgé d'environ 15 ans, taille de 4 pieds et quelques pouces, parti marron depuis une huitaine de jours. J. LE BLANC,
7 juin—3 103 rue Royale.

VINS—50 quarts de barriques Malaga doux; 50 do. en barils indiens, reçus et à vendre par
3 juin R H WHITE & Co. 25 rue des Magasins.

PORC MESS—200 barils en débarquement d'un chalan, à vendre par
8 juin G DORSEY, 38 Nouvelle Levée.

MOUCHOIRS, &c—Les soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire Cécilia, de Nantes, convenables pour ce marché. Mouchoirs de toile blanche, bleue et rouge; do de coton; gants fil d'Ecosse; mousselines imprimées, d'un nouveau goût.
2 juin KOHN, DARON & Co.

SOIERIES DE LA CHINE-Récemment reçues et à vendre par les soussignés : 4 caisses Schalls de satin; 8 do mouchoirs de soie noire.
2 juin KOHN, DARON & Co.

VINS DE CHOIX—Champagne, marque Lion; do marque Fex, en quarts et pintes; Sauterne, de différentes marques; do. de Dominique Lynch, en magasin, à vendre par
2 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V Levée.

CAFE, Cigarres, &c—1200 sacs café fin vert de Santiago; 850 de Havane; 30 balles vuelta abajo, tabac; 120,000 cigarres supérieurs, à vendre par
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
31 mai 27 rue Toulouse.

TRAVAILLEURS—On demande bon nombre de Travailleurs actifs, auxquels on donnera constamment de l'emploi et de haut gages, pour la Compagnie du Railroad de l'Alabama, la Floride et la Georgie. Pour les conditions, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, à Pensacola 2 juin—18

SANGSUES—En débarquement du navire Marengo, 5000 Sangsues très grosses et moyennes, à vendre par A. A. PEYCHAUD,
16 mai rue Royale, no. 123.

PLUMES—15 sacs plumes, de 1ère qualité, en débarquement de la galiote Helena Catharina, à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
25 mai 45, rue Bienville.

MUSCADES, Clous de Girofle—4 barils muscades fraiches, 2 do clous de girofle, 12 do groseilles de Zante fraiches, 2 paquets camphre raffiné, en débarquement de la galiote Helena Catharina, à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
25 mai 45 rue Bienville.

BRIQUES—54,000 briques, jaunes dures, de grandes dimensions, en débarquement de la galiote Helena Catharina, d'Amsterdam, à vendre par
25 mai H C GILDEMEESTER, 45 Bienville.

TROIS chaudières en cuivre, à vendre par
6 juin KOHN, DARON & Co. 28 Bienville.

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
RUE DE CHARTRES, No. 39.

Achète et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.
RUE DE CHARTRES No. 60.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur
New-York, | Augusta, Ga.
Philadelphie, | Savannah do.
Fayetteville, N. C. | Macon, do.
Charleston, S. C. | Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 9 sept

TRAITES sur New York, à vendre par
12 mai M. DELIZARDI & Co.

TRAITES sur Londres, Paris, New York et Philadelphie, à vendre par
1 juin M. DE LIZARDI & Co.

TRAITES sur France, à vendre par
18 mai R A LEFEBVRE, St Levée et Levée

CHANGE sur France, à vendre par
20 mai A. St. GEORGES.

60 ACTIONS de la Banque des Artisans et Commerçans, à vendre par
KENNEDY, DUREL & Co,
31 mai—3 52, rue Toulouse.

☞La barque Ceylon, capitaine Whitch, décharge sa cargaison six rangées audessous du railroad. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 8 juin

☞Le navire Andrew Scott, capitaine Heartly décharge sa cargaison six rangées au dessous du railroad. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 8 juin

☞AVIS—La polacre espagnole Vizcayna, de la Havane, décharge sa cargaison entre les rues St. Louis et Toulouse; les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises. 6 juin

Compagnie d'Assurances des Négocians,
Nlle. Orléans, 8 juin 1836.

A Une assemblée des directeurs de cette institution, tenue le 6 du courant. FELIX FORSTALL, Esq. fut unanimement élu directeur en remplacement de Sam J. Peters, démissionnaire. Par ordre.
8 juin—1 S. S. RELF, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane,
Nlle. Orléans 8 juin 1836.

TRAITES sur l'Angleterre, en sommes à la convenance des acquereurs, en vente par cette institution. (8 juin) MARTIN GORDON, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON—Il est notifié par les présentes aux actionnaires de cette banque qu'un autre paiement de cinq piastres par chaque action sera dû et exigible le 15 juin.
2 juin JOHN NICHOLSON, caissier.

RECU par les derniers arrivages de France, quatre caisses chapeaux de soie pour hommes, à vendre par le soussigné. E. L. BERNARD,
8 juin—☞ no 54, rue Conti.

FERBLANC—200 caisses ferblanc en débarquement, de Liverpool, et à vendre par
8 juin HARRISON, BROWN & Co. 47 Bienville

MARCHANDISES ayant droit au *drawback*—Indiennes bleues, à bas prix, importées expressément pour le marché mexicain, en débarquement et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
8 juin 19, Chartres

SIROP anti-goutteux du célèbre Boubée.—En débarquement du Globe, plusieurs centaines de demi-bouteilles de ce remède, si justement recommandé pour tous les cas de goutte et rhumatisme chroniques, à vendre à la Pharmacie de
8 juin A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

PORC—100 barils Porc mess, marqué: 40 do do M. O. à vendre par LINCOLN & MAYNARD,
8 juin 28 et 29, Nouvelle Levée.

ACTIONS de l'Association Consolidée—80 actions du capital de cette banque, à vendre par
7 juin THOMAS FELLOWS, 39 Chartres.

ACTIONS du Railroad Pontchartrain et de l'Ancienne Compagnie des Architectes, de 1828, à vendre par
7 juin THOMAS FELLOWS, 39 Chartres.

ACTIONS de la Presse d'Orléans et de Compagnie de navigation d'Orléans, à vendre par
7 juin THOMAS FELLOWS, 39 Chartres.

AVIS.—La Compagnie du Rail Road de la Nlle.-Orléans et Nashville paiera $30 par mois, défrayés de tout, les services de 20 ou 30 esclaves robustes accoutumés à manier la hache ou la scie: s'adresser à l'ingénieur de la compagnie, dans ses bureaux, rue du Canal. 20 mai—1 m

AVIS—Le soussigné ayant terminé ses ventes du prix les personnes ayant des marchandises dans son arrière magasin, de vouloir bien les faire enlever, M Duffy, chargé de ces affaires étant sur le point de partir pour New York. Les personnes qui ont effectué des ventes sont priées de venir régler dans le délai de 10 jours; les personnes qui doivent sont priées de venir solder leurs comptes. JOHN M. BACH,
4 juin—10 58 Arcade de Banks.

100 CAISSES chapeaux de castor, à vendre par [7 juin] R. GRONING & Co.

CHAPEAUX gris de Russie.—En débarquement de la barque Joséphine, de Philadelphie, 10 caisses chapeaux gris, de la forme la plus à la mode, à vendre par 4 juin J EVANS & Co. 10 Chartres.

CHAPEAUX de Soie.—60 caisses chapeaux superfins, à la gomme élastique, très légers, imperméables, à vendre par
4 juin J. EVANS & Co. 10 rue de Chartres.

AVOINE et Mais—66 barils d'avoine et 60 barils de maïs, reçus par le steamer Madison en magasin et à vendre par
3 juin R GRONING & Co.

Compagnie du Chemin a coulisses de Baton Rouge et Clinton.

ATTENDU que les soussignés ont été nommés par la direction de la Compagnie du Railroad de Baton Rouge et Clinton, commissaires pour recevoir les souscriptions au capital de la dite compagnie,

Il est notifié par les présentes que mardi, 14 juin, les livres de souscription au capital du Railroad de Baton Rouge et Clinton seront ouverts dans les bureaux de la Banque de Cité de la Nouvelle Orléans et resteront ouverts jusqu'à mercredi, 6 juillet prochain.

Par la section 4 de l'acte d'incorporation de ladite compagnie, il est stipulé que 5 piastres par chaque action seront payées au moment de souscrire; et par une résolution de la direction de ladite compagnie, les soussignés, commissaires, sont autorisés à recevoir en paiement des billets à 6 mois, endossés à satisfaction, et payables en banque, pour toutes sommes audessus de $100, qui devront être payées au moment de souscrire.
SAMUEL J. PETERS,
GLENDY BURKE,
CUTHBERT BULLITT,
2 juin—12 ST. CLAIR THOMASSON.

A LOUER—Un beau magasin, à l'encoignure des rues Conti et de la Bourse, entre Royale et Chartres. S'adresser chez William Nott & Co. rue Royale près Canal. 2 juin—2

A LOUER—L'agréable propriété située sur le chemin du Bayou, appartenant à M. E. J. Forstall. S'adresser à Zénon Colson, à la Banque de la Louisiane. 2 juin—12

HARICOTS—50 barrils Haricots Rouge, reçus et à vendre par Robt. M. WHITE,
2 juin 25, rue des Magasins.

VIN DE BORDEAUX—300 barriques vin de Marseilles, 200 quarts Madère de Marseille; 300 do Malaga sec; 20 balles amandes à coque dure. 10 do do à la main; 8 do. do. douces; 50 caisses liqueurs surfines assorties; 10 do absynthe; 40 malles parfumerie française, à vendre par
1 juin THOMAS BARRETT & Co.

CIDRE—100 barils cidre du nord, en débarquement du navire John Sergeant, à vendre par
1 juin R M WHITE, 25 rue des Magasins.

A VENDRE—Une résidence de campagne à la Passe Christian, d'un demi arpent de face sur 40 de profondeur, avec une maison neuve, cuisine, chambres à domestiques, four, puits. &c. Le titre de la propriété est incontestable, ce let étant dans la concession de Charlot. S'adresser à
17 mai ED. GOTTSCHALK, courtier

300 Caisses Sucre brun de la Havane; 300 sacs Café de la Havane; 17 caisses Vanille, 6 balles Jalap; 20 paquets Salsepareille, à vendre par
M. DE LIZARDI & Co,
27 mai rue Royale, no. 153.

CHANDELLES DE SUIF—300 caisses de la marque de James Blake & Co., reçues et à vendre par Wm. G. HEWES & Co,
26 mai 47, rue du Camp

SUCCESSION d'Euphrasie Soubie f. d. c. l.—Les personnes à qui il pourrait être dû par la succession de feue Euprasie Soubie f. d. c. L Sont priées de faire connaître dans le délai de dix jours le montant de leurs réclamations, au bureau du shérif à M. F. Buisson. 31 mai—3,10j.

EAU-DE-VIE—42 demi pipes eau-de-vie, d'importation directe et ayant droit au draw-back, 8 caisses do. de 28 et 37 ans. Vins de Madère de 7 à 41 ans ; sherry de 7 à 19 ans : Porto blanc et rouge, en barriques et en bouteilles, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
24 mai rue Bienville No. 47

EN débarquement du brick Harriet de Marseilles, et à vendre par les soussignés, douze jarres Amandes douces sans coques; 17 do do Amères do.
E. TASTET & A. DELAMARE,
14 mai 90 St. Louis.

BOIS DE CONSTRUCTION—32,600 pieds bois de pin assorti, pour construction, à vendre par
17 mai WILLIAM BOMAN, 168 Bassin.

A Vendre par les soussignés, rue St. Louis, No. 65, entre Royale et Chartres.
12 pipes et demie Cognac d'importation directe,
200 caisses vin St. Estèphe Médoc,
200 do do St. Julien 1828,
50 do do Léoville 1828,
75 do do Haut Sauterne,
15 do do Curaçao surfin,
25 do do Liqueurs assorties,
15 do do Absinthe Suisse,
Vins de Bourgogne, Clos Vougeot et Volnay.
Vins blancs en barils, et un grand assortiment de vins rouges en barriques et demis barriques.
9 mai VIDAL & LONGIS

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Globe, de Bordeaux :
250 caisses vin St. Julien, récolte de 1832,
200 caisses Sauterne, 1828,
25 demi barriques Barsac, 1828,
40 demi barriques Vin rouge Médoc 1832,
60 barils Eau de vie Cognac, 4e. preuve,
250 caisses Prunes, 120 demi caisses dito.
DUSSAUT fils aîné,
23 mai rue de Chartres, No 113

PORC, Bœuf, &c—107 barils porc, 44 do bœuf, 34 do graisse, en débarquement et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
16 mai 7, Nouvelle Levée.

MALAGA Sec—100 quarts Malaga sec, en magasin et à vendre par R. V. McKINNELL.

AVIS D'ELECTION—Les électeurs du premier district de la 2nde municipalité sont prévenus, que la dernière élection d'un membre au jury de police de la paroisse d'Orléans, n'ayant pas eu lieu, une nouvelle élection sera tenue le lundi 13 du courant, à l'Arcade de Banks, sous la présidence de MM. Wm Fréret et Ph. Lafonta.

Les votes au terme de la loi, seront reçus depuis 9 heures du matin jusqu'à trois heures après midi.
6 juin CHARLES MAURIAN, Jge.

AVIS—Les livres de souscription au capital de la Compagnie des Bateaux à vapeur des Négocians, pour établir une communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Océan; les actions sont de $500 chacune.
Thomas Barrett,
E. Bennett,
S. W. Oakey,
James Currell,
John Kilshaw, jr
} Commissaires pour recevoir les souscriptions.
7 juin—☞

AVIS—Les actionnaires du steamer Merchant qui n'ont pas encore touché leur dividende, sont invités à passer chez le soussigné pour être payés.
7 juin JOHN KILSHAW, jr.

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Nlle. Orléans, 7 juin 1836.

LES souscripteurs au fonds capital de cette institution sont requis de fournir de suite au caissier la description des propriétés qu'ils se proposent d'hypothéquer. Ceux qui au 30 courant auront négligé de se conformer à la présente requisition seront considérés comme ayant fait abandon de leurs droits aux actions et seront en conséquence rayés du tableau des souscripteurs. Par ordre de la direction.
7 juin J. B. PERRAULT, caissier.

Banque des Artisans et Négocians.

CONFORMEMENT à la section 17 de la charte, une assemblée triennale des actionnaires de cette institution sera tenue dans les bureaux de la Banque, samedi, 11 juin, à 10 heures du matin.
7 juin SAMUEL C. BELL, caissier.

AVIS—Il est notifié par les présentes qu'une demande a été présentée à la Banque d'Etat de la Louisiane pour le renouvellement d'un certificat d'inscription sous le no. 1,977, en date du 2 mars 1824 pour dix actions dont les trois cinquièmes ont été payés, en faveur de John Brownson, ledit certificat ayant été égaré. 7 juin—6,1ps

EAU DE VIE, Sardines, &c—En débarquement du Globe, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 10 pipes eau de vie, marque de Dussaud; 1 caisse anti gouteux du Dr. Bouhée.

Et de la Cecilia, de Nantes: 30 caisses sardines à l'huile en boites entières, 2.3. 1¦2; 200 douzaines guignolet d'Angers. CARRIERE, DARAN & Co.
7 juin rue St. Louis, no. 11.

CONFITURES de la Havane—50 caisses confitures assorties, à vendre par
7 juin R. GRONING & Co.

2617 SACS café fin vert de la Havane, en débarquement du Ligonia, du John Edwards et du Phœnix, à vendre par
7 juin R. GRONING & Co.

SUCRE de la Havane—350 caisses sucre de la Havane, en débarquement du John Edwards et du Phœnix, à vendre par
7 juin R. GRONING & Co.

DEMANDE D'ACTIONS—On trouvera le placement d'un certain nombre d'actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, du Commerce, de l'Etat, de la Louisiane, de l'Union, et des Chambres d'Assurance des Négocians, de l'Océan, aussi de la compagnie du chemin à coulisse du lac Pontchartrain, en s'adressant au No. 119 rue Royale 7 juin—6

ACTIONS A VENDRE—De la Banque de Cité, des Améliorations, de la Chambre d'Assurance de l'Atlantique à des prix très moderés. S'adresser au No. 119 rue Royale. 7 juin—6

DEMANDE—Deux cuisiniers ou cuisinières, bons sujets et bien recommandés seront immédiatement placés à des prix tres avantageux. Pour plus amples informations, s'adresser au No. 119, rue Royale 7 juin—6

A VENDRE—Une bonne blanchisseuse et une bonne coiffeuse, ces deux sujets sont particulièrement recommandés et seront donnés à l'essai. Pour plus amples renseignemens, s'adresser au No. 119 rue Royale. 7 juin—6

COMPAGNIE DE BANQUE ET DE LA BOURSE.

AVIS—Un paiement de dix piastres par action sera dû et payable dans les bureaux de la Banque, vendredi ier. juillet prochain.
Par ordre de la direction
6 juin—3 R BRENAN, caissier.

AVIS—Les sociétés existant jusqu'ici sous les raisons de HENO & WATERMAN et de HENO, WATERMAN & Co sont dissoutes par consentement mutuel à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 6 juin 1836.
G. HENO.
W. S. WATERMAN.
6 juin—6 J. F. GOMEZ.

NAVIRE CHANDLER PRICE.

AVIS est donné par le soussigné, à toutes les personnes intéressées au compte et réglement des avaries par ce navire, que dans le délai de dix jours de la date de la présente publication, le tableau sera fermé et clôs, et que toutes les réclamations qui ne seront pas remises à l'étude du soussigné, dans le délai ci-dessus spécifié, seront exclues.
6 juin—5 W. Y. LEWIS, notaire

INSTITUT JACOTOT.

M. CABOCHE a l'honneur d'inviter les personnes désireuses de se convaincre de l'efficacité de la méthode que suivent ses élèves, à assister aux exercices publics qui auront lieu dans son colège, le jeudi 9 juin et le vendredi suivant, à 4 heures de l'après midi, ainsi qu'à la distribution des prix qui se fera le samedi 11 juin, à la [illegible]

ON DEMANDE à louer un cuisinier [illegible] ser au bureau de cette feuille. 6 juin—3

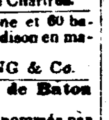

AVIS—Il a été arrêté et conduit aux épaves, dans la nuit du 30 mai dernier, une vache marquée I T, de couleur rouge pâle, âgée d'environ 7 à 8 ans.

Le propriétaire est invité à venir réclamer ledit animal, conformément à la loi, en payant les dommages et frais. P G BIENVENU,

N. B. S'adresser au commissaire du 5me. district, rue Tremé, entre les rues St Philippe et des Ursulines.
8 juin—3

EN débarquement du brick Globe, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
20 demi pipes vieux cognac,
45 caisses fruits à l'eau de vie,
30 barrils vinaigre,
40 barriques vin rouge.
E. TASTET & A. DELAMARE,
6 juin 90 rue St. Louis.

PORC, WHISKEY.—250 barils porc mess, inspecté; 150 boucauts du fumé, lère qualité; 200 barils whiskey; 100 barillets ditto en magasin, à vendre par (6 juin) M. MAHER, 16 Poydras.

COTONNADES—135 balles cotonnades très fortes; 17 caisses do fines, assorties de 7¦8 à 6¦4 de large, en débarquement et à vendre par
6 ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

James Vance contre ses créanciers.

LES créanciers sont priés de déposer en l'étude de M. W. Y. Lewis, notaire public, jeudi prochain 9 du courant, ou avant, les bordereaux des sommes qui leur sont dues, pour mettre les syndics en état de faire un tableau de distribution provisoire. 6 juin—4

MAIRIE de la Nouvelle-Orléans, le 4 juin 1836—Le prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $5 par baril; d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, six du courant 42 onces de pain pour un escalin.

Les pains de trois pour un escalin devront peser vint-cinq pour cent en sus.
6 juin D. PRIEUR, maire.

AVIS.—La société en communauté, entre le soussigné et son frère P. E. Sorbé, est dissoute de ce jour, son terme étant expiré.
1er juin—6. P. O. SORBE.

AYANT pris pour associé M. Frédéric Jordy, je continuerai les affaires, à partir de ce jour, sous la raison de Sorbé & Co.
1er juin—6. P. O. SORBE.

BANQUE DE CARROLLTON—Lettres de change sur le Nord et sur l'Angleterre, en demande à cette banque.
2 juin JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS—Un ou deux contracteurs expérimentés dans la construction des maisons, ainsi qu'un bon nombre de menuisiers et charpentiers, trouveront de l'emploi permanent à Pensacola. Pour plus amples détails, s'adresser aux bureaux de la Compagnie du Railroad de l'Alabama, la Floride et la Georgie, à Pensacola. 2 juin—12

AVIS.—Les créanciers de la succession de feu George Bossié père, décédé ab intestat dans la paroisse St. Jean Baptiste, sont priés de faire connaître au bureau du greffier de la Cour des Preuves de la dite paroisse, dans les quinze jours qui suivront cette date, le montant de leur créance.
Paroisse St. Jean Baptiste, le 14 mai 1836.
20 mai—15 T. LE BLANC

AVIS AUX ENTREPRENEURS—Des propositions seront reçues par le soussigné, président du jury de police de la paroisse de Jefferson, en la maison de cour de ladite paroisse, pour la construction d'une prison qui devra être érigée au faubourg Lafayette. Pour le plan, s'adresser à F. DUGUE. juge. 19 mai—8,2ps

FARINE—200 barils de farine, en débarquement à vendre par
8 juin G DORSEY, 38 Nouvelle Levée

LE soussigné partant pour France prie les personnes qui lui doivent d'avoir à payer ; celles qui auraient des réclamations à lui faire de se présenter de suite; et en son absence, à Mr. Ger. Plessy, son chargé de pouvoir.

Mr. Le Recouvreur, pharmacien, le représente à sa pharmacie et continue à la gérer. Ses talents, son exactitude et son intégrité à remplir les obligations que lui imposent sa profession, lui ont acquis toute ma confiance, et sont autant de garanties pour les personnes qui daigneront l'honorer de la leur.
20 mai—8 JH. LAVENUE.

SAINDOUX—250 barillets, 1ère qualité, à vendre par 13 mai J LANDIS, 14 rue Poydras

EN vente à la Librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne :

Nouveau Dictionnaire de l'Académie Française.

Nouvelles démonstrations d'accouchement par Maigrier,

Dernières Poésies de Lamartine et quantité d'autres ouvrages.

Le cabinet de lecture du sieur Lelièvre, déjà composé de plus de deux mille ouvrages du meilleur choix, vient d'être enrichi de bon nombre d'ouvrages nouveaux, propres à fixer l'attention des lecteurs; entr'autres :

Mémoires sur la Restauration, par Mme. d'Abrantès, *Procès de Fieschi*—et les derniers ouvrages de Balzac, de Walsh, du Comte de Peyronnet, Comte de Barbé Marbois, &c. &c.

Jaloux de satisfaire ses abonnés, le sieur Lelièvre n'épargnera ni peines ni dépenses pour se procurer toutes les nouveautés intéressantes et de quelque mérite. 24 mai—

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, à la Bourse Hewlett, samedi, 11 juin, à midi précis:

Un nègre de prix, nommé James, âgé de 30 ans, excellent domestique de maison, ayant été dans cette ville pendant 10 ans, vendu avec une pleine garantie. Conditions: 4 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque. Acte de vente, pardevant Wm. Boswell, notaire. 9 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING.

VENDREDI prochain, 10 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi, sur la Levée, vis à vis la place d'armes, il sera vendu 54,000 Briques Allemandes, très dures, en débarquement, et sans réserve et de très bonne qualité.

Conditions : à la vente. 9 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi prochain, 11 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi,

La négritte Elvie, créole âgée de 10 ans, gardienne d'enfant, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: $100 comptant, la balance à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez W. Y. Lewis, aux frais de l'acquéreur. 9 juin

PAR P. L. B. DUPLESSIS.

IL sera vendu mardi, 14 juin, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Terrain de prix, convenable pour bâtir, situé dans la rue Bienville, entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville, sur 127 pieds de profondeur, conformément à un plan dessiné par J. L. Pilié, député voyer général, qui sera exposé à la Bourse. Le dite propriété est grevée d'un loyer en faveur de la corporation de la ville de la Nouvelle Orléans de quarante neuf piastres vingt cents par an, étant l'intérêt à 6 pour cent sur huit cent vingt piastres ($820) dont l'acquéreur doit se rendre responsable.

Conditions : Un et deux ans de crédit, à compter du 14 mai 1836, pour billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
9 juin—5

PAR JOHN M. BACH.

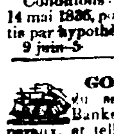

GOELETTE NEPTUNE.—Il sera vendu samedi, 11 juin, à midi, à l'Arcade de Banks, la goëlette Neptune, ses agrès et apparaux, et telle qu'elle est maintenant mouillée au nouveau Bassin, au pied de la rue Julia.

Conditions: moitié comptant; la balance à 4 mois, en billet endossé à satisfaction. Acte de vente pardevant J. Marks, notaire, aux frais de l'acquéreur.

☞Toute personne disposée à faire l'acquisition de ladite goëlette, avant le jour de la vente, peuvent en traiter avec l'encanteur. 9 juin

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 10 du courant à 4 heures et demie de l'après midi, au no 175, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, un bel assortiment de meubles français, pots à fleurs de porcelaine, services de tasses et soucoupes de porcelaine, chandeliers, linge de table et de lit, &c. Conditions, à la vente. 9 juin

PAR MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu vendredi 10 du courant, à 5 heures, sur la Levée, en face du poteau no 67, en débarquement du navire Queen Adelaide, 700 verges pierres plates, de qualité supérieure. 9 juin

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le mercredi, 15 juin, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Deux Lots de Terre situés sur le chemin du Bayou, entre les rues Pianché et St. Claude, vis-à-vis la rue Trémé, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face, sur 263 pieds de profondeur, les rues Trémé et du Quartier, devant s'ouvrir passeront exactement sur ces deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1 juin

Bois de Construction à l'Encan.

IL sera vendu, au moulin à scie de Walsh, au faubourg Lavaudais, vendredi soir, à 4 heures, environ 180,000 pieds de bon bois de charpente en cyprès, consistant en partie de soliveaux, poteaux, poutres, &c. convenables pour élever des maisons en bois.

Condition—Tous achats au dessous de $100 comptant, au dessus de cette somme, 60 jours de crédit.
8 juin—3

PAR B BOUNY.

IL sera vendu vendredi, 10 du courant à midi, à la Bourse Hewlett,

22 Lots de Terre, situés à Carrollton, faisant partie de l'ilet no. 20, bornés par les rues et de la dimension qui figure sur le plan qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions, au moment de vendre. 6 juin—3

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu samedi, 11 juin, à midi, à la Bourse de Hewlett

GEORGE, nègre âgé de 28 à 30 ans, propre à tout sur une habitation, laboureur, charretier. bon sujet.

ALFRED, nègre, âgé de 28 à 29 ans, propre à tout sur une habitation, laboureur, charretier, bon sujet.

Les deux esclaves ci-dessus sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: En tout mars 1837 en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.—Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public. 8 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu samedi prochain 11 du courant à la Bourse Hewlett, à midi précis,

Trois terrains bien situés au faubourg Franklin dans un quartier déjà bâti, et qui augmente journellement, bornés par la promenade Washington, Morales, Musique et la promenade des Bons Enfans, mesurant chaque trente quatre pieds de face sur cent dix sept de profondeur. Ces terrains sont très élevés.

Conditions—Un tiers le 1er octobre prochain, un tiers le 15 avril prochain, et l'autre tiers le 15 octobre 1837, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Le dernier billet restera en possession du notaire pour garantir le paiement de 2 billets dus sur lesdits terrains.

Les actes de vente chez T. Seghers, notaire public aux frais des acquéreurs. Le plan est déposé à la Bourse. 7 juin

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu vendredi 17 juin, à midi, à l'Arcade de Banks:

Deux terrains sur la rue St. Jacques, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Ces terrains sont dans le second îlet après les Water Works, et près du Fleuve. Conditions à la vente. 7 juin

PAR JOHN M. BACH

IL sera vendu vendredi, 1 juillet, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la cour de paroisse et la ville de Nouvelle Orléans, les propriétés suivantes, savoir

8 terrains situés dans la paroisse de Jefferson, ville de Carrollton, îlet no 130, achetés de Prados et Damien et entièrement payés, à l'exception de $80.

Deux terrains, à l'encoignure des rues Union et St. Jean Baptiste, au faubourg Marigny.

Conditions, 6, 12 et 18 mois de crédit. 7 juin

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu, vendredi 10 juin, à 10 heures, dans un magasin situé sur le canal Marigny, une quantité d'effets, articles et marchandises appartenant aux créanciers de Wm P. McNeil et Wm P. McNeil & co. Conditions comptant. 7 juin

PAR JOHN M BACH,

IL sera vendu, samedi 18 juin, à midi, à la Bourse Hewlett le négrillon Alexandre, âgé de 16 ans.

Le dit esclave a déjà été vendu par moi par ordre et pour compte de Wm Brand, le 12 mai dernier, à Mr Leron, mais l'acquéreur n'ayant pas rempli les conditions de la vente, ledit nègre sera vendu pour son compte et en cas qu'il arrivât quelque accident audit nègre avant la vente, Mr Leron serait tenu responsable de la première adjudication.

Conditions à la vente. 7 juin

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu, vendredi 17 juin, à midi, à la Bourse de l'Arcade, deux Terrains situés dans l'îlet No 28 et numérotés 1 et 2, conformément au plan. Les dits lots ont déjà été adjugés à l'enchère à Mr James Bagley, mais attendu qu'il n'a pas rempli les conditions de la vente, ils seront vendus de nouveau pour son compte.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction Actes de vente pardevant W Y Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 juin

PAR M. BARNETT SR,

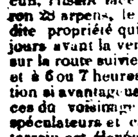

Propriétés de valeur
A LA PASSE A CHRISTIANE.

IL sera vendu samedi, 11 juin, à midi, à la Bourse Hewlett,

Cette belle terre, bien connue, située à environ trois milles à l'est de la Passe Christiane, près des Old Chimneys et divisée en 56 lots d'un demi arpent chacun, faisant face à la mer, sur une profondeur de [illegible] 20 arpens, le tout conformément à un plan [illegible] dite propriété qui sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente. Cette terre est immédiatement sur la route suivie par les steamers allant à la Mobile, et à 6 ou 7 heures de la Nouvelle-Orléans. Sa situation si avantageuse, la salubrité de l'air et les ressources du voisinage présentent une occasion rare aux spéculateurs et capitalistes de placer leurs fonds. Le terrain est élevé, sec et couvert de beaux arbres, chênes verts et blancs, lauriers, cèdres, pins, &c. Sur le rivage de la mer, un peu plus haut que la grève, se trouvent plusieurs sources d'une eau fraîche et excellente. Ces avantages, ajoutés avec rapides accroissemens de valeur des propriétés dans le voisinage, font de cette acquisition un objet important. Il est probable que cette vente sera la dernière pour cette portion de terre entre la Passe Christiane et Biloxi Avis est donné aux capitalistes de ne pas manquer cette occasion.

Les titres de cette propriété sont incontestables et parfaitement garantis.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs. [illegible]

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu, le 15 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett :

UN MORCEAU DE TERRE—Pr[illegible] rollon et Greeville, et désigné sur la carte de [illegible] velle Orléans, de Zimpel, comme la propriété de C. Derbigny et L. B. Lebreton. Le plan de [illegible] terre sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

Conditions :—Un quart comptant, le reste à [illegible] deux ans de crédit, en billets endossés à la [illegible] du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR J. B. BLACHE,

IL sera vendu vendredi le 17 de juin [illegible] di, à la Bourse de Hewlett, 3600 acres [illegible] tués sur le côté Est de la baie de la Mobile [illegible] de distance de la Mobile.

Une grande partie de ces terres se trouve dans le voisinage de la ville d'Alabama et [illegible] par lot de dix acres. Conditions à la vente. [illegible] de ladite propriété est exposé à la Bourse [illegible]
1 juin